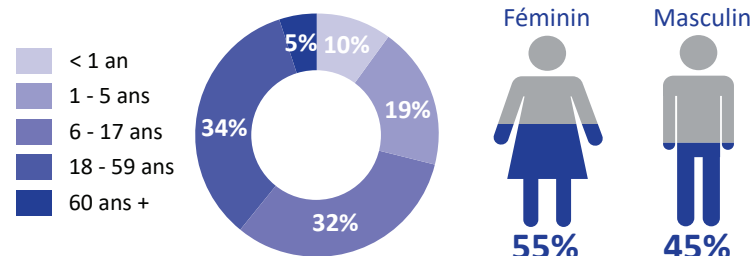


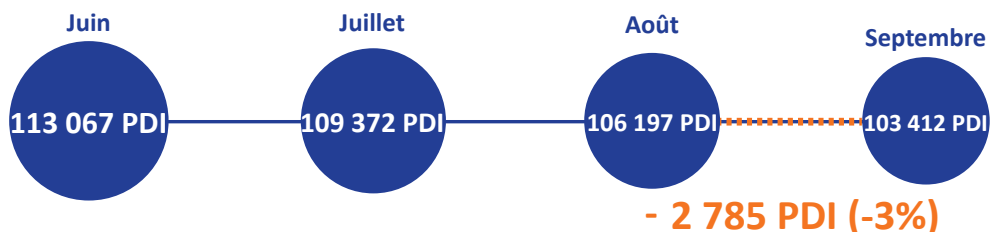
FAITS SAILLANTS

103 412 Personnes Déplacées Internes (PDI)

23 180 Ménages Déplacés

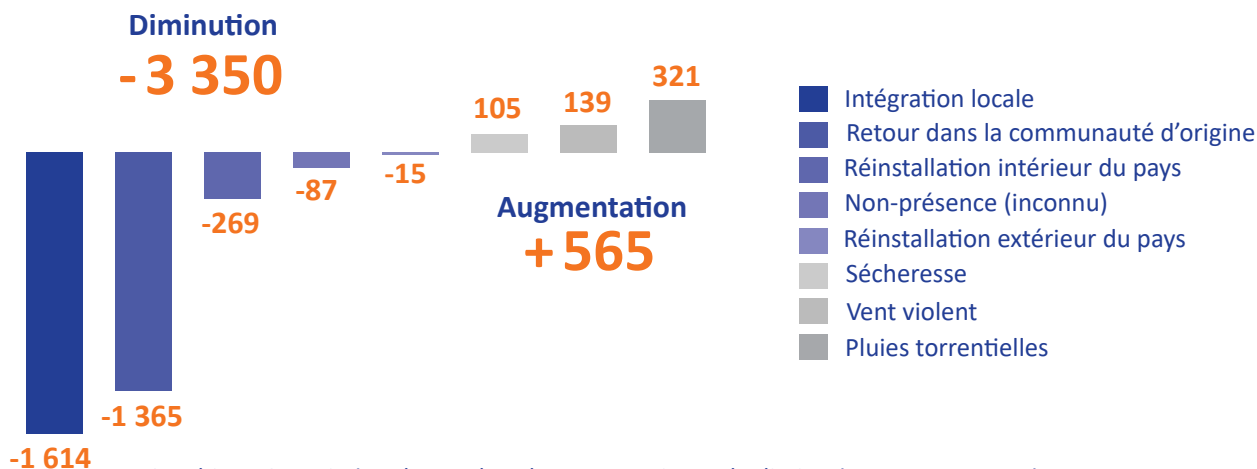


TENDANCES DE DÉPLACEMENT



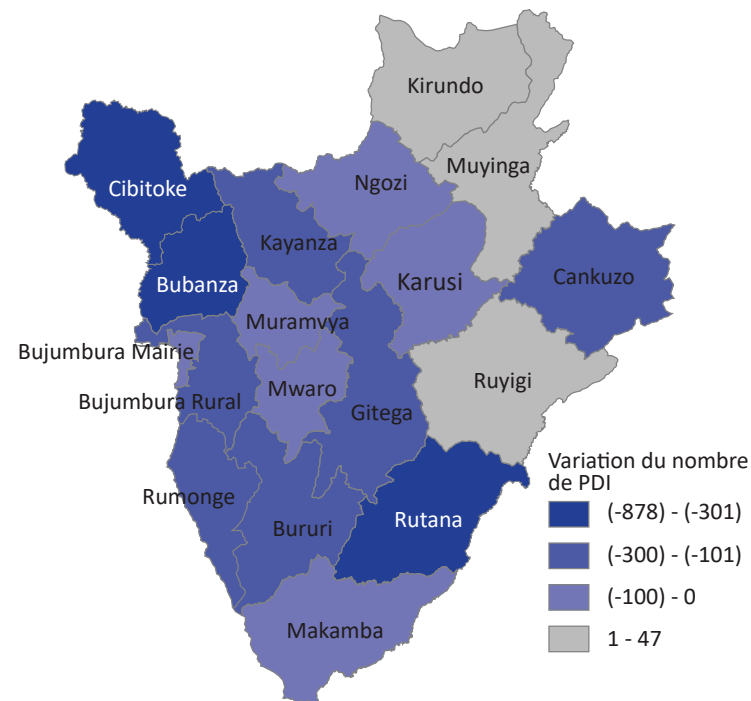
Graphique 2: Variation du nombre de PDI de juin à septembre 2019

CHANGEMENT DU NOMBRE DE PDI PAR RAISONS DE DÉPLACEMENT PAR RAPPORT AU MOIS PRÉCÉDENT



Graphique 3: Variation du nombre de PDI par raisons de diminution ou augmentation d'août à septembre 2019

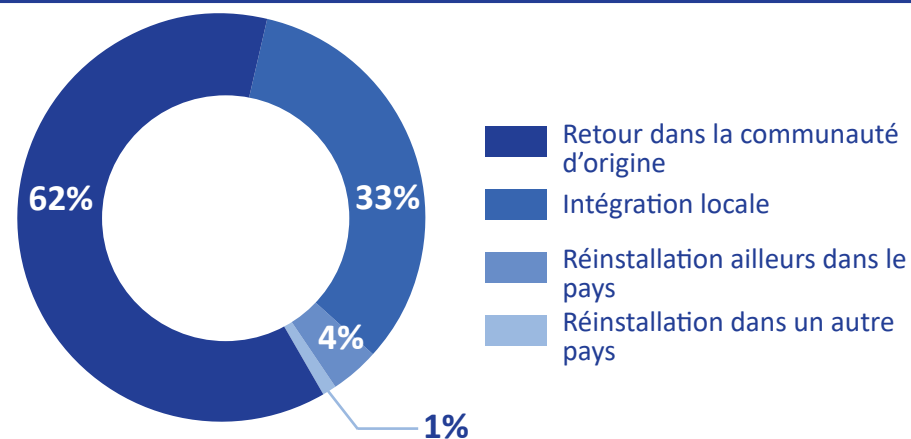
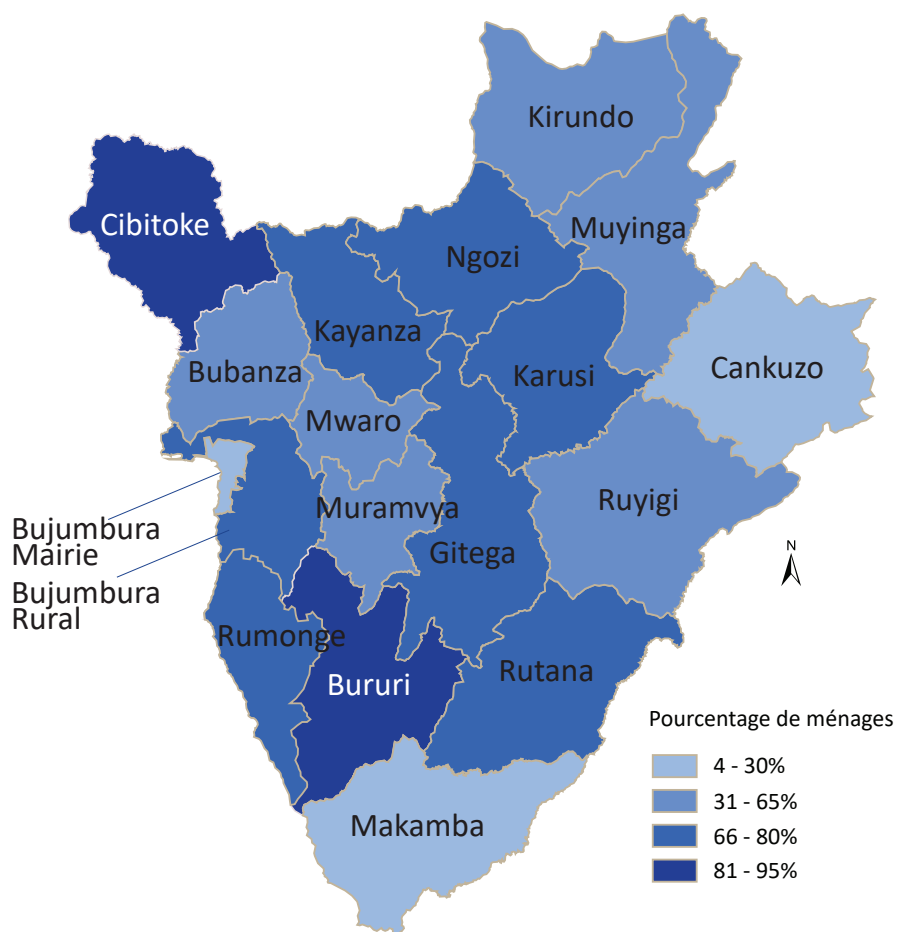
CHANGEMENT EN EFFECTIF DES PDI PAR PROVINCE



Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par l'OIM.
Source: OIM, IGEBU

Carte 1: Evolution de la présence de PDI d'août à septembre 2019, par province

INTENTIONS DE RETOUR DES MÉNAGES DÉPLACÉS



Graphique 4: Pourcentage des ménages déplacés par intention de retour

La majorité des ménages déplacés (62%) ont l'intention de retourner dans leur communauté d'origine. Presque la totalité des ménages déplacés de la province de Bururi (90%) souhaitent le retour dans leurs communautés d'origine. Tous ces ménages (100%) se sont déplacés à l'intérieur de la même province et espèrent retrouver une vie normale en rentrant chez eux, plutôt que de vivre à l'étroit dans des familles d'accueil. La majorité des ménages des provinces de Cibitoke (85%), Bujumbura Rural, Karusi, et Gitega (avec 77% chacun) se sont déplacés suite aux pluies torrentielles qui ont détruit leurs maisons. Ils souhaitent retourner dans leurs communautés d'origine afin de retrouver des conditions de vie meilleures que celles auxquelles ils font face pendant leur déplacement.

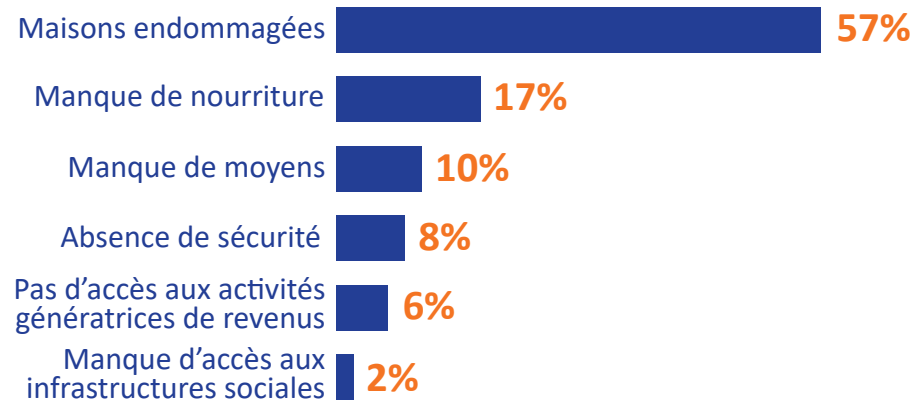
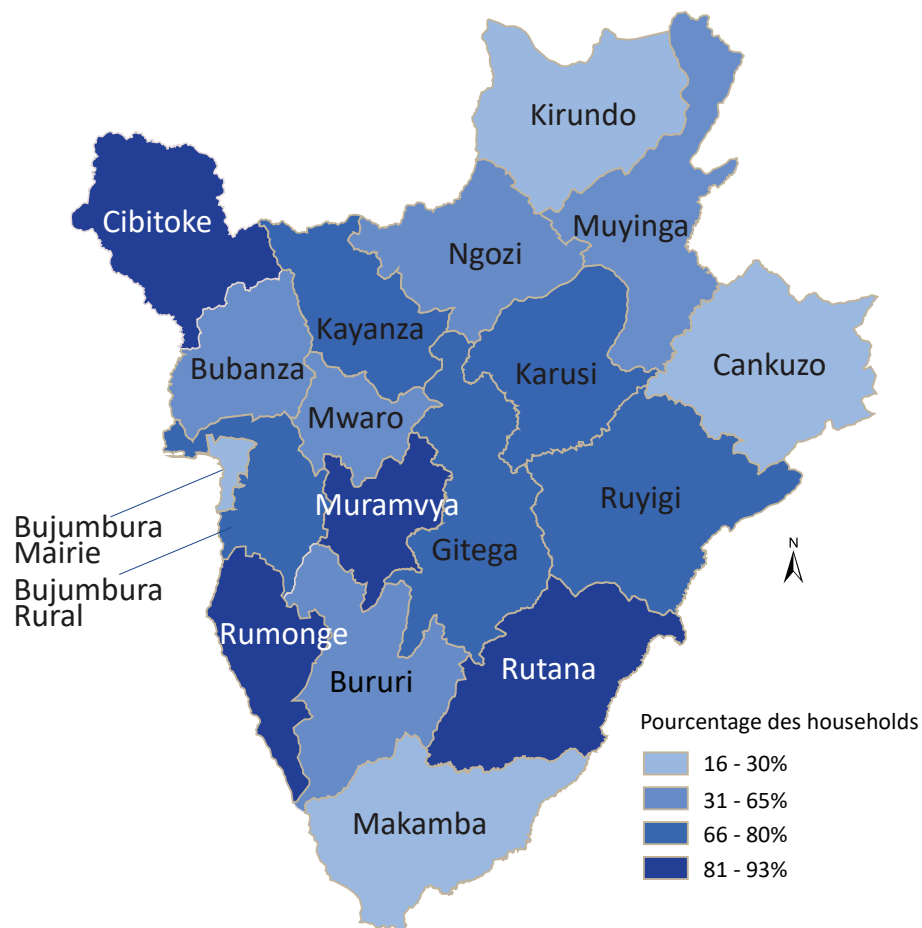
Trois provinces ont les plus pourcentages les plus bas des ménages ayant l'intention de retourner dans leurs communautés d'origine. Il s'agit de Cibitoke (14%), Makamba (27%) et Bujumbura Mairie (37%). La majorité des ménages de la province de Cankuzo (82%) se sont déplacés suite à la sécheresse et préfèrent s'intégrer localement. Ces ménages préfèrent l'intégration locale car ils trouvent des terres où construire des maisons ainsi que des emplois de main d'œuvre agricole. Les ménages de la province de Bujumbura Mairie (43%) préfèrent rester dans leurs lieux de déplacement car ils étaient des locataires et ne voient pas l'intérêt de retourner chez eux. Dans la province de Makamba, plus de la moitié des ménages déplacés (58%) venant des provinces de Bujumbura Rural, Karusi et Rumonge, préfèrent l'intégration locale car ils peuvent trouver des emplois de main d'œuvre agricole dans les communes frontalières avec la Tanzanie comme Kayogoro, Kibago, Mabanda et Nyanza-Lac.

© OIM Burundi - Carte de Référence (Novembre 2019)

Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par l'OIM.
Source: OIM, IGEBU

Carte 2: Pourcentage de ménages rapportant l'intention de retourner dans la communauté d'origine, par province

RAISONS EMPÊCHANT LE RETOUR DES MÉNAGES DÉPLACÉS



Graphique 5: Pourcentage des ménages déplacés par raison empêchant le retour des PDI

La destruction des maisons par les pluies torrentielles et les vents violents est une cause de déplacements internes dans les différentes provinces du pays et également une des raisons empêchant le retour de 57 pour cent de ménages déplacés dans leurs milieux d'origine. Les ménages enquêtés des provinces de Rumonge (92%), Muramvya (88%), et Cibitoke (82%) rapportent les maisons endommagées comme la raison qui les empêche de retourner chez eux. Le manque de moyens financiers présente un handicap pour ces ménages déplacés qui ne peuvent pas réhabiliter leurs maisons détruites.

Les ménages déplacés de la province de Kirundo (81%) rapportent qu'ils ne retournent pas chez eux à cause du manque de nourriture. Ce manque de nourriture, dû à la sécheresse qui se manifeste souvent dans cette province a été la cause de leur déplacement. Ces ménages préfèrent rester dans leurs lieux de déplacements où ils peuvent trouver de quoi manger. Les ménages déplacés des provinces de Cankuzo (45%), et Ngozi (28%) expliquent aussi leur volonté de ne pas retourner chez eux par le manque de nourriture car la majorité de PDI dans cette province vient de Kirundo. Dans la province de Muyinga, 33 pour cent des ménages déplacés signalent le manque de nourriture comme raison qui les empêchent de retourner chez eux. Leurs champs ont été détruits par des pluies torrentielles.

© OIM Burundi - Carte de Référence (Novembre 2019)

Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par l'OIM.
Source: OIM, IGEBU

Carte 3: Pourcentage de ménages rapportant les maisons endommagées comme raison empêchant le retour dans la communauté d'origine, par province

MÉTHODOLOGIE DE LA DTM

La Matrice de Suivi des Déplacements de l'OIM est un système mis en œuvre dans le but de capturer, analyser et disséminer des informations pour mieux comprendre les mouvements et les besoins des personnes déplacées internes (PDI) au Burundi. Des volontaires de la Croix-Rouge du Burundi (CRB) consultent des informateurs clés qui ont des connaissances sur les tendances des déplacements et les besoins des communautés. Les informateurs clés sont des chefs de communautés, des représentants locaux du gouvernement ou des chefs religieux.

Les enquêteurs complètent trois types d'évaluations:

Les évaluations niveau commune fournissent des informations sur les tendances de déplacement dans toutes les 119 communes du Burundi. Ces évaluations permettent d'obtenir des informations sur les périodes de déplacement, les provinces d'origine et les nouveaux phénomènes de déplacement.

Les évaluations niveau colline fournissent des informations sur les besoins humanitaires dans les cinq zones de déplacement (collines*) hébergeant le plus grand nombre de personnes déplacées dans chaque commune.** Ces évaluations permettent d'obtenir des informations sur les profils démographiques et les vulnérabilités des populations déplacées ainsi que sur les besoins sectoriels.

Les évaluations niveau ménage fournissent des informations sur les besoins humanitaires dans 2 ménages nouvellement déplacés dans les collines enquêtées.***

Les données présentées dans ce rapport ont été collectées du 3 au 19 septembre 2019.

* Les collines sont les plus petites entités administratives au Burundi.

** Les évaluations collines sont menées dans les 5 collines de chaque commune hébergeant le plus grand nombre de personnes déplacées. 12 communes dans les provinces de Bujumbura Rural, Gitega, Karusi, Muyinga et Mwaro ont 34 collines qui n'hébergent pas de PDI. Par conséquent, les évaluations de 561 collines sont utilisées dans l'analyse présentée dans ce rapport.

*** 34 communes dans les provinces de Bujumbura Rural, Bururi, Cankuzo, Gitega, Karusi, Muramvya, Muyinga, Mwaro et Ngozi ont 74 collines qui n'hébergent qu'1 seul ménage déplacé. Par conséquent, les évaluations de 1048 ménages sont utilisées dans l'analyse présentée dans ce rapport.

Tous les rapports et les produits d'information de la DTM Burundi sont disponibles sur
<https://displacement.iom.int/burundi/>

